

ORAN/MDS

Une rencontre
interdite

Dans le cadre de la préparation de son congrès, le Mouvement démocratique et social, fédération d'Oran, devait tenir durant la journée de ce jeudi, une rencontre-débat avec les citoyens de Ain-El-Bia (commune et daïra d'Arzew) seulement les organisateurs se sont vu interdire par la wilaya d'Oran la tenue de cette rencontre.

Dans un communiqué adressé à notre rédaction, le secrétaire fédéral du MDS à Oran estime que "la wilaya commet un acte d'ingérence dans la vie interne du mouvement et fait preuve d'un autoritarisme bureaucratique déplorable et injuste".

Le MDS considère cet interdit comme étant une ingérence et s'élève contre le piétinement de sa liberté de préparer son congrès à sa guise et d'en débattre avec les citoyens. Et d'ajouter : "C'est là, encore une fois, une attitude bureaucratique tendanciellement despotique contre laquelle les citoyens et les forces démocratiques ne cesseront de se mobiliser".

Les organisateurs de cette rencontre tiennent à exprimer leur regret aux citoyens pour ce rendez-vous "empêché". Tout en leur confirmant leur engagement à multiplier les rencontres afin "de se battre contre la hogra pour aller ensemble vers une Algérie des libertés et de la justice sociale".

Amel B.

ORAN/CONFERENCE

DE PRESSE DE L'ONVTAD

"L'amnistie assurera-t-elle
un statut pour les
victimes du terrorisme ?"

Le projet de l'amnistie générale suscite de plus en plus les interrogations quant à son contenu, de même qu'il représente l'ultime occasion, si ce n'est celle de la dernière chance pour les victimes du terrorisme de revendiquer encore et toujours un statut permanent. C'est ce qui ressort des propos tenus ce jeudi par les membres de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et des ayants droit lors d'un point de presse tenu au niveau de son siège.

Amel B. - Oran (Le Soir) - Les membres du bureau national de l'ONVTAD ont tenu avant tout à préciser que leur organisation approuvait le projet du président, tout en insistant sur le fait qu'en parallèle il n'était pas question de marginaliser les victimes du terrorisme.

Si en 1999 lors de l'application de la loi portant sur la concorde civile, l'idée d'instaurer un statut pour les victimes avait été mise "en attente" dans les tiroirs de l'APN, l'ONVTAD, dit stop à la mendicité de milliers de citoyens qui ont assez attendu et subit les atrocités du terrorisme barbare et du "terrorisme" des laissés-pour-compte.

L'organisation refuse d'être utilisée à travers ce projet par les politiciens, en tant que carte gagnante pour servir leurs intérêts, alors que dira M. Abdelfettah, membre du bureau national, à aucun moment ils n'ont défendu le statut des victimes du terrorisme.

Durant cette conférence de presse, l'émotion avec laquelle se sont exprimés deux parents de victimes du terrorisme était très représentative du mal enraciné en chacun.

La perte cruelle d'un être cher ne peut s'effacer en une concorde ou en une amnistie. Les larmes versées par cette mère meurtrie dans l'âme après l'assassinat en 1994 de son fils âgé de 25 ans, témoignent bien que le temps n'efface pas toutes les douleurs.

Les membres de cette organisation restent convaincus que même s'ils approuvent l'idée de l'amnistie, un terroriste restera toujours un terroriste, que seule la justice est en mesure de le juger et quel que soit le verdict. Le plus important pour l'ONVTAD, c'est que tant que le statut est en jeu, l'amnistie est de surcroît approuvée.

A. B.

LOUIZA HANOUNE APPELLE A UN FRONT
CONTRE LA PRIVATISATION"Ouyahia doit réviser
sa politique"

L'organisation d'un regroupement populaire le 24 février prochain et la mobilisation massive contre la procédure de privatisation engagée par le chef du gouvernement constituent les préoccupations majeures du PT pour lesquelles il faudrait dépasser les considérations partisans car "notre pays risque de s'enfoncer dans l'abîme", estime Louiza Hanoune.

Ilhem Tir - Alger (Le Soir) - A l'issue de la session de son comité central tenu les 3 et 4 février, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louiza Hanoune, a rendu les conclusions des travaux et présenté par la même occasion l'initiative politique de son parti lors d'une conférence de presse qu'elle a animée hier au Centre international de presse.

Il s'agit d'une lettre ouverte qu'elle adresse à tous les Algériens et "à tous ceux qui estiment que les privatisations sont incontournables". Un cri d'alarme lancé pour le salut de la nation algérienne, car la privatisation des 1200 entreprises

publiques annoncée officiellement le 1^{er} novembre 2004 par le chef du gouvernement Ahmed Ouyahia constitue, selon la secrétaire générale du PT, "un choc brutal plongeant les travailleurs et leurs familles dans la tourmente et l'angoisse".

"Alors que les réserves de change avoisinent les 43,2 milliards de dollars et que les fonds de régulation des recettes dispose de 642 milliards de dinars, les Algériens perdent un acquis précieux de l'indépendance nationale", souligne-t-elle avant de s'interroger : "Ce faisant, ne prépare-t-on pas tout simplement le démantèlement de l'Etat par la liquidation des ministères, du budget

d'équipement et des services publics pour livrer le pays aux investisseurs privés, c'est-à-dire aux multinationales ?" La privatisation des entreprises et des services publics n'est pas un choix irréversible, selon la conception de Louiza Hanoune, qui interpelle tous les acteurs engagés dans cette procédure de vouloir réviser leurs positions.

"L'Etat s'autodépense inéluctablement de la prérogative d'intervenir, de planifier, de faire respecter les normes de travail et de préserver les emplois et d'en créer", appuie-t-elle ses accusations avant de rappeler : "Le bilan déjà implacable de la première génération des réformes où 1500 entreprises publiques ont été dissoutes ont entraîné la liquidation de 1,2 million d'emplois permanents."

"Que vont devenir les travailleurs algériens, ceux de l'agroalimentaire, de la mécanique, des produits

rouges, des eaux minérales et du tourisme qui sont déjà dans la tourmente ?" s'insurgea-t-elle.

Dans sa lettre ouverte, Louiza Hanoune affirme que la réponse aux interrogations se trouve dans la réintroduction du projet de loi portant dénationalisation des hydrocarbures et que les privatisations signifient licenciements et remise en cause des droits afférents à l'indépendance des syndicats ainsi que l'exploitation sauvage. Elle certifie également que "la privatisation au profit des salariés est un leurre" et appelle à différents niveaux de décision tous ceux qui affirment que les privatisations sont incontrôlables et veulent clore le débat et à dépasser les considérations politiques, car "c'est une question d'existence pour tous".

"N'est-il pas possible de se donner un répit et ouvrir un débat national", conclut-elle.

I. T.

LE MSP SE POSITIONNE

"La privatisation doit être
basée sur la transparence"

Le processus de privatisation doit être basé, selon le Mouvement de la société pour la paix (MSP), sur la transparence et l'égalité des chances, mais aussi dépendre de paramètres définis et uniformes en matière de vente et d'ouverture du capital et des actifs des entreprises publiques productives au partenariat national et étranger.

Par ailleurs, il est nécessaire, selon le MSP, de fixer la liste des entreprises stratégiques interdites à la privatisation et qui doivent rester, de manière claire et franche, sous le giron du secteur public.

Ce sont quatre conditions posées par le président du MSP, Cheikh Abou Djerra Soltani, qui a procédé, jeudi dernier, à l'hôtel Essafir, à l'installation officielle du conseil économique, social et culturel de cette formation politique, et qui ouvert une conférence économique sur le thème «

La privatisation en Algérie, entre appréhensions et espoirs». Une conférence qui a vu la participation de l'ancien chef de gouvernement, le Dr Ahmed Benbitour, et de deux experts et chercheurs en économie, les docteurs Abdelhamid Ghazali et Bachir Msitfa, qui ont explicité, dans une perspective historique et internationale, la philosophie, les mécanismes et la finalité du processus de privatisation, ainsi que les caractéristiques de la mise en œuvre de cette opération en Algérie.

Tout en assumant sa participation au sein de l'Exécutif, le MSP, exprimant ce faisant ses réserves à ce sujet, relève notamment l'absence de transparence dans la gestion gouvernementale des dossiers économiques et financiers, en général et de la privatisation en particulier. Une gestion caractérisée, selon le leader du MSP, par l'aléatoire, le

manque de professionnalisme, ainsi que par l'absence de mécanismes appropriés et de réformes bancaires et financières garantissant la réussite des opérations de privatisation. Cela, en constatant, en dépit d'avancées positives, que l'amélioration du cadre macroéconomique ne s'est pas reflétée sur le domaine social. A ce propos, Abou Djerra Soltani a évoqué «les tensions sociales que certaines régions du pays ont vécues, et dont on pouvait s'en passer, et lesquelles résultent d'un rejet populaire des augmentations injustifiées des prix du carburant et d'autres produits nécessaires».

Des augmentations qui, selon lui, «ont été décidées par les autorités au détriment de la volonté des instances législatives et sont inconcevables dans un pays qui bénéficie d'une manne financière importante». Cela étant, une condition essentielle, selon

le MSP, doit être réunie en matière de privatisation, à savoir que «la politique économique générale et les exigences du front social doivent aller de pair». En fait, le MSP prône «une privatisation qui tend au meilleur, selon un programme économique pertinent et non la cession du secteur public au profit de groupes d'intérêts qui demandent à l'Etat de protéger le produit national qui n'a de national que le nom de l'importateur, lequel n'a uniquement que des visées commerciales et de profit, sans création de richesses et de postes d'emploi». Ainsi, l'objectif de la privatisation n'est pas, dicit Abou Djerra Soltani, que «l'Etat se débarrasse de ses entreprises économiques en faillite au profit de patrons qui étaient auparavant des commerçants et qui sont devenus des investisseurs dans des secteurs qu'ils ne connaissent pas».

Chérif Bennaceur